

MOBILITE ET FLEXIBILITE CHEZ LES CHASSEURS-COLLECTEURS PYGMEES AKA

Henri GUILLAUME

(O R S T O M - Département H)

"..... Si on leur a causé quelque forte vexation, ils quittent le pays : nul ne les voit, on n'en entend même plus parler, car ils vont très loin sous la discrète forêt...." (Crampel, 1890).

"..... Connaissant admirablement la forêt dans un très grand périmètre... ils sont très mobiles et sont presque insaisissables" (BRUEL, 1911).

"..... La troisième race, celle qui nous intéresse, s'appelle Babingas ou Yadingas, peuple timide et sauvage et resté inabordable pour l'Européen à cause de sa vie nomade et de son extrême mobilité en forêt" (DOUET, 1914).

"..... Il n'y a pas lieu de s'étonner de la rapidité avec laquelle les Babingas décampent d'un endroit, avec armes et bagages, pour aller se fixer temporairement à des distances souvent considérables" (BERTAUT, 1936).

"..... Les Babingas fabriquent peu d'objets... objets qui par leur maniabilité et leur légèreté conviennent à des gens qui sont en déplacement perpétuel" (DE LARMINAT, 1936).

"..... Ils se glissent dans le fourré avec une souplesse de félin, décochent une flèche sur l'ennemi, et disparaissent sans avoir éveillé le moindre bruit.... A force d'épier, l'on apercevra bientôt quelque forme effrayée, à l'instant où elle disparaît dans l'ombre du bois..." (SCHEBESTA, 1940).

De telles citations pourraient être multipliées. Explorateurs, administrateurs coloniaux, ethnographes mais aussi populations qui leur sont voisines ont toujours caractérisé les pygmées par notamment leur extrême mobilité, trait générique d'identification des sociétés nomades. Associé à l'aspect impénétrable de la forêt et à leur mystérieuse petite taille, ce caractère d'insaisissabilité -voir de quasi-invisibilité - a engendré dans le cas des Pygmées, depuis leur mention dans les écrits pharaoniques du IIIe millénaire avant J.C., des propos légendaires où ils apparaissent monstres troglodytes ou cavernicoles, pré-hommes, êtres tenant à la fois de l'humain, de l'animal et du surnaturel dans cet espace forestier par essence sauvage.

Après la présentation de quelques données générales et des caractéristiques techniques et sociales des activités d'acquisition des subsistances, les formes et les facteurs de mobilité et de flexibilité chez les Pygmées Aka et leurs interactions (qui donnent lieu ici à une seule introduction qui nécessitera de plus amples développements) seront analysés à travers les conditions de la production et de recombinaison des unités sociales.

Le cadre de cet article ne permettra que d'aborder l'examen de ces processus dans les domaines du pouvoir et des relations avec les sociétés extérieures.

I - LE PEUPEMENT AKA - SON AIRE D'EXTENSION

Les Aka (mò.áká/bà ou ou bí.áká)¹ sont une des populations pygmées composant les "Babingas", terme généralement utilisé dans la littérature pour désigner les pygmées de l'Afrique Equatoriale Occidentale. N'ayant fait l'objet que de quelques recensements extrêmement fragmentaires, leur nombre est difficile à évaluer (30 000- 40 000 ?).

¹ - l'aka est une langue bantoue rattachée à la zone C10 de la classification de Guthrie ; elle comporte deux registres toniques (deux tons simples et deux tons modulés).

Les Aka peuplent une vaste aire (85 000 km² environ) qui comprend la zone forestière centrafricaine de l'Oubangui à la Sangha et s'étend au sud, en République Populaire du Congo jusqu'au cours moyen de la Likouala aux Herbes (cf. carte I). Ils côtoient sur cet espace une vingtaine d'ethnies d'origine bantoue et oubanguienne.

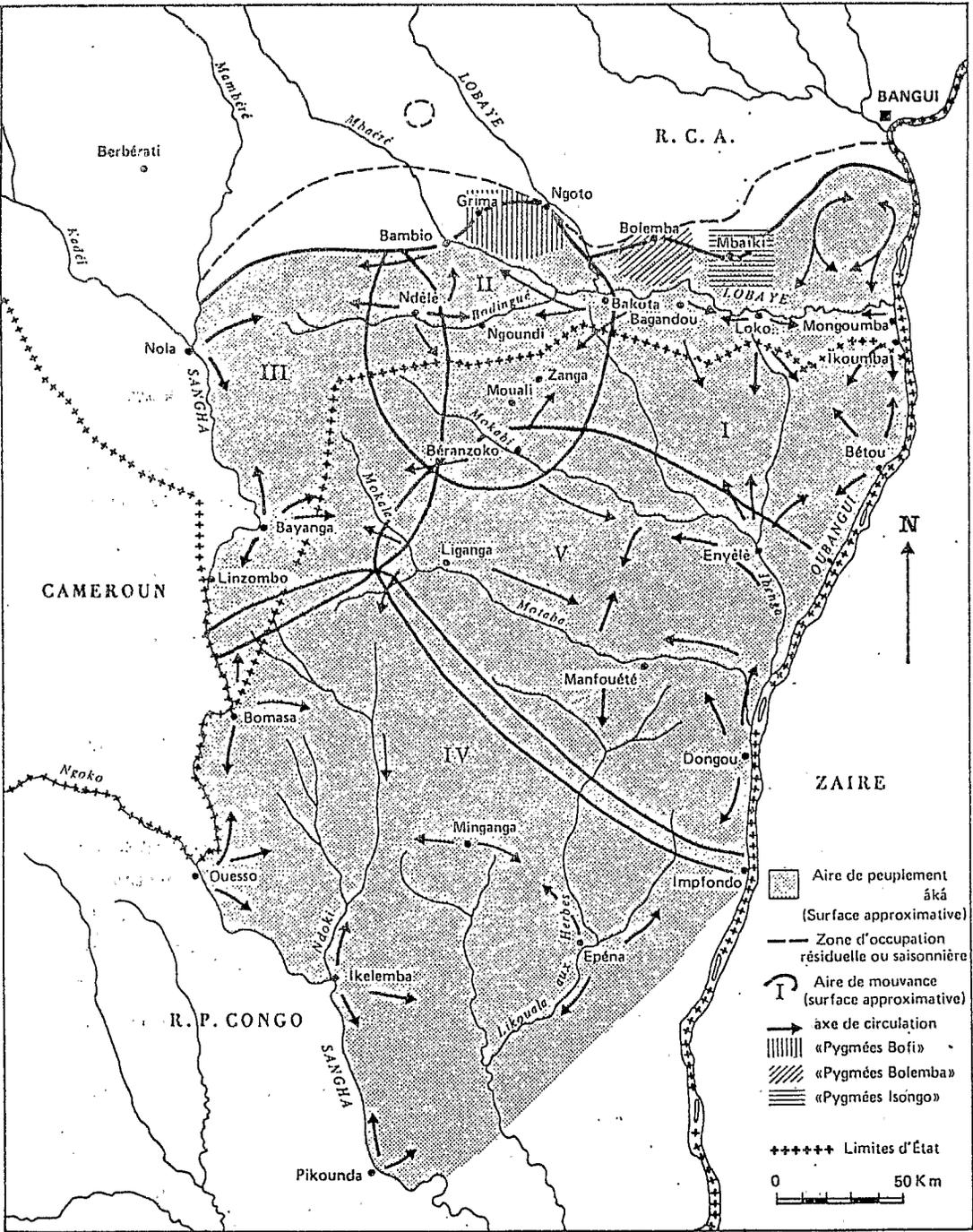
Cette aire de peuplement est couverte par la grande forêt dense, humide et semi-décidue. Le réseau hydrographique est abondant. Ce milieu forestier correspond à ce que l'on appelle habituellement un "écosystème généralisé" dont les caractéristiques seront présentées plus loin.

Le climat est de type tropical, à deux saisons : une saison sèche de décembre à février et une saison des pluies de mars à novembre avec un ralentissement des précipitations en mai et juin et un maximum en août, septembre et octobre (pluviométrie moyenne annuelle : 1750 mm). La température moyenne est de 25°C avec une amplitude annuelle très faible (2°C) ; l'humidité relative est très élevée tout au long de l'année.

II - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES DES ACTIVITES D'ACQUISITION DES SUBSISTANCES

Les subsistances produites traditionnellement par les Aka sont constituées par des ressources spontanées, c'est-à-dire non domestiquées. La plupart proviennent de la chasse et de la collecte. En effet, la pêche, en dépit des potentialités offertes par le réseau hydrographique, est très limitée ; quant à l'agriculture, elle ne figure pas dans le dispositif technologique des Aka. Ce dernier d'ailleurs fort dépouillé en supports matériels ne comporte pas non plus la métallurgie, donnée qui sera fondamentale pour comprendre les rapports entretenus par les Aka avec d'autres sociétés.

Les ressources (produits agricoles notamment) issues d'une part des échanges avec les sociétés de contact et d'autre part du travail salarié lié au processus de sédentarisation et d'intégration en cours dans diverses régions seront prises en considération plus loin.



-  Aire de peuplement áká (Surface approximative)
 -  Zone d'occupation résiduelle ou saisonnière
 -  Aire de mouvance (surface approximative)
 -  axe de circulation
 -  «Pygmées Bofi»
 -  «Pygmées Bolemba»
 -  «Pygmées Isongo»
 -  Limites d'État
- 0 50 Km

1 - La collecte

. activité principalement féminine. Comme chez de nombreuses sociétés de chasseurs-collecteurs, la division sexuelle du travail n'est pas cependant aussi tranchée qu'on la présente parfois. Les hommes participent en effet aux activités de collecte (de manière même exclusive dans le cas de la récolte du miel des abeilles *Apis Mellifica*) mais les investigations conduites par les femmes sont beaucoup plus régulières et systématiques.

. porte sur un large éventail de ressources végétales et animales : feuilles comestibles, fruits pulpeux, grains oléagineux (*Irvingia*), champignons, tubercules (ignames), chenilles, termites, tortues, crustacés, miel.... Nombre d'entre elles sont saisonnières (notamment les chenilles - août à octobre - et le miel d'*Apis* - mai et juin) mais il n'y a pas de période creuse. Etant donné la variété des produits et le nombre des espèces exploitées, la collecte contribue largement à l'alimentation tout au long de l'année (des données quantitatives sur un échantillon suffisamment large manquent malheureusement).

. intervient quotidiennement dans un rayon de 2-3 kms autour du lieu de résidence. Cette distance augmente lorsque les femmes accompagnent les hommes à la chasse au filet. Elles collectent alors durant le parcours pour rejoindre la zone de chasse et entre les battues.

. repose généralement sur des procès de travail de forme individuelle. Bien que souvent pratiquée en groupe, la collecte nécessite rarement la coopération de plusieurs personnes. Corrélativement, ses produits circulent et sont partagés dans un cercle habituellement restreint : la famille conjugale et le campement.

. contribue notablement à l'approvisionnement en denrées alimentaires (une part croissante des végétaux consommés aujourd'hui par les Aka est cependant constituée par des produits agricoles obtenus auprès de leurs voisins) mais est l'objet d'une valorisation sociale limitée. Elle

est peu associée à la vie rituelle et cérémonielle qui est largement dominée par les hommes et souvent liée, par contre, aux activités cynégétiques. La seule collecte donnant lieu à un rituel important (le mò.bandi) est la récolte du miel d'Apis qui, précisément, est exclusivement masculine.

2 - la chasse

. activité essentiellement masculine. Ici encore, la répartition sexuelle des tâches ne signifie pas cloisonnement absolu. Les femmes contribuent à la poursuite et à la capture de petits mammifères (notamment lors de l'utilisation du "filet-bourse", toba), à la surveillance des pièges et à la conduite des battues au filet (rabattage du gibier). Leur rôle reste cependant marginal, d'autant plus que leur participation à la chasse au filet, principal moment de leur intervention, relève, on le verra, d'une situation assez nouvelle (fin du XIXe siècle-début du XXe).

. repose sur différents outils : arbalète, pièges, "filet-bourse", sagaie, filet (le fusil, arme toujours détenue par les agriculteurs et seulement prêtée aux Pygmées, est d'un emploi relativement limité).

L'utilisation de ces outils s'inscrit dans des techniques dont la mise en oeuvre s'appuie sur un savoir éthologique raffiné (parcours préférentiels, zones de prédilection, habitudes alimentaires, rythmes d'activités des animaux...). Ces techniques, qui sont parfaitement adaptées aux divers animaux (BAHUCHET, 1978), permettent la capture de l'ensemble des gibiers, depuis les petits rongeurs jusqu'à l'éléphant.

. se déroule sur une surface plus vaste que celle impliquée par les activités de collecte : rayon d'environ 5-6 kms autour du campement. Le mode d'utilisation de cette surface varie selon les techniques de chasse. Les chasses-poursuites à la trace des gros gibiers "ne peuvent s'exprimer en termes de surface mais de distances" (BAHUCHET, 1979). Elles constituent en effet de véritables expéditions de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines, qui conduisent généralement les chasseurs à la sagaie à 30-50 kms de leurs campements.

. subit l'influence des variations saisonnières et des différents types de forêt (par exemple, la pratique de la chasse à la sagaie - activité de saison des pluies - s'étend à la saison sèche dans les zones de forêt au sol très humide).

. intervient à travers différents procès de travail, individuels ou collectifs. Leur forme est conditionnée par la nature des outils, les caractéristiques de la population animale et l'état de la force de travail dans les unités de production.

La chasse tend de manière dominante à la coopération dans le travail. Cette coopération peut être plus ou moins étendue mais, en règle générale, les activités cynégétiques nécessitent des groupes de production plus larges que ceux des activités de collecte. La venaison circule par là même dans une sphère plus vaste qui déborde les seules limites du campement et les partages qui suivent immédiatement les chasses expriment les collaborations nécessaires pour l'exploitation du milieu naturel.

. activité socialement valorisée. Les faits de chasse alimentent largement les discussions quotidiennes, animent les veillées et reviennent souvent dans les récits de littérature orale. Les chasseurs valeureux suscitent l'admiration et contribuent au rayonnement de leurs groupes. Le statut de "maître de la grande chasse" (tumá) qui sera examiné plus loin correspond à un pôle de prééminence dans la société.

Les activités cynégétiques s'accompagnent de très nombreuses pratiques magico-religieuses, cérémonielles conduites par les hommes, l'intervention des femmes (que ce soit à travers la participation aux chants ou le jeu de l'arc musical mbití par exemple) y paraissant moins prégnante.

III - LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION ET DE RECOMPOSITION DES UNITES SOCIALES

Quel est, en préalable et à cette étape de l'analyse, le sens attribué aux trois notions centrales suivantes :

- "mobilité" :

Reprise de l'expression "système de déplacement" (BOURGEOT, 1986), cette notion renvoyant à des phénomènes plus structurels et globaux que celle de "cycle" souvent utilisée pour rendre compte de la mobilité. Le "système de déplacement" est caractérisé par la mobilité géographique mais renvoie également au-delà de cette dimension spatiale à la mise en oeuvre de tout un dispositif (technique, juridique, symbolique) à travers lequel s'opère les rapports des hommes avec leur environnement naturel et ses richesses.

Les facteurs de la mobilité ne se réduisent pas aux seules contraintes écologiques et climatiques. D'autres déterminants peuvent intervenir comme par exemple dans le cas des Pygmées, les rapports entretenus avec les sociétés de contact.

- "flexibilité" :

Cette notion, qui a souvent pour corollaire celle d'"adaptation" dans la littérature sur les sociétés nomades, n'est pas limitée ici aux seules capacités de réponse, d'aménagement face aux dérèglements écologiques et climatiques ou à des situations circonstancielles d'un autre ordre (économique, politique,...).

La flexibilité est inhérente à des phénomènes permanents, organisationnels. Elle s'exerce, en dehors de tout contexte de crise et de déséquilibre, à différents niveaux et dans différents domaines de la société (réalisation des techniques de production, rapports sociaux, organisation du pouvoir,...) dont elle constitue un des rouages, un des éléments structurants (la notion de "mobilité sociale" y est donc incluse). La flexibilité ne peut donc s'examiner, s'évaluer dans un seul moment de rupture, de transformation.

La non équivalence avec l'adaptation ressort d'ailleurs du fait qu'une société peut présenter des formes de flexibilité marquées à différents niveaux socio-économiques et ne posséder que des capacités limitées d'ajustement à une situation spécifique nouvelle face à laquelle une société aux structures plus rigides s'adaptera plus facilement. Il en est ainsi des sociétés pygmées par rapport à de nombreuses sociétés bantoues et oubanguiennes dans le contexte de la constitution des Etats-Nations d'Afrique Centrale, du développement des ramifications étatiques et d'un système économique fondé sur la production marchande. La flexibilité n'est donc pas systématiquement un atout, une force ; elle peut constituer, en certaines circonstances précisément de rupture, un handicap, une faiblesse.

- "adaptation" :

Ce terme sera réservé aux modes de réaction, porteurs de mutations éventuelles, d'une société confrontée à des situations spécifiques nouvelles, temporaires ou durables (aléas climatiques, introduction de nouvelles technologies, insertion dans de nouveaux réseaux de pouvoir,...). Ces processus de tentatives d'accomodation, d'ajustement se fondent sur les potentialités des dynamiques internes de la société, parmi lesquelles les capacités de mobilité et de flexibilité.

1 - résidence et coopération dans le travail

L'étude des formes et facteurs de mobilité et de flexibilité dans le cadre de l'exploitation et de l'appropriation des richesses sauvages et des rapports sociaux à travers lesquels elles s'opèrent passe par l'identification de trois niveaux de l'organisation sociale :

- le campement :

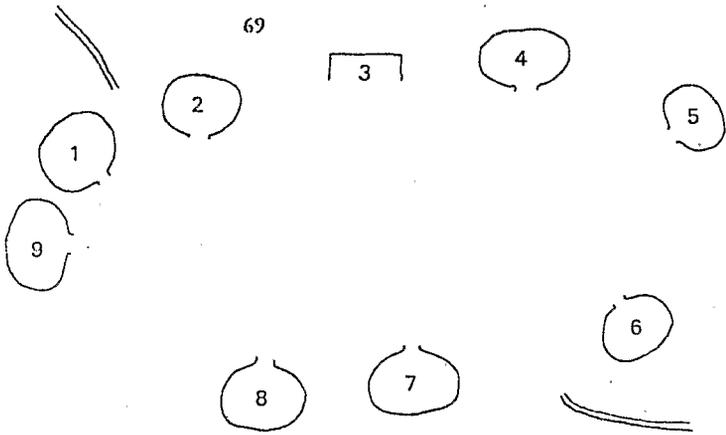
Le campement (lángò, mà.nzàngò) est un groupe domestique constituant une unité résidentielle et correspondant à l'unité de production et de consommation quotidiennes, directes.

Sa taille varie en moyenne de 20 à 30 personnes, y compris les enfants. Il est composé de plusieurs huttes (6 à 10 en moyenne), habituellement disposées en cercle et adossées au fourré du sous-bois.

Son noyau est formé d'hommes appartenant à une même lignée d'un groupe de descendance patrilinéaire et leurs familles. Il s'agit de familles nucléaires, généralement monogamiques, chacune constituant un foyer et possédant sa propre hutte. Les adolescents en âge de se marier se regroupent souvent, selon leur sexe, sous un même abri tandis que les vieux ont l'habitude d'héberger un ou plusieurs de leurs petits-enfants (figures I et II).

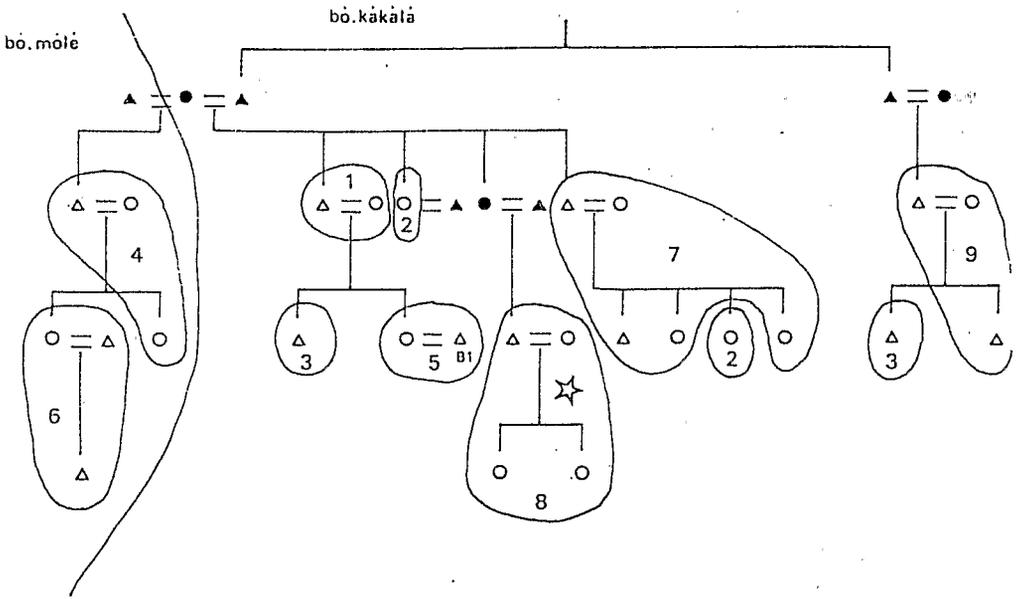
La résidence est en règle générale virilocale après un séjour post-marital dans la belle-famille. Le mariage n'est marqué par aucune cérémonie particulière et il n'y a traditionnellement pas versement d'une dote. Le prétendant lorsqu'il a été agréé par la jeune fille et les siens, vient s'installer dans le campement de sa belle-famille pour plusieurs mois, voire plusieurs années. Ce service post-marital achevé, il regagne son campement paternel accompagné de sa femme et des enfants éventuellement nés de l'union. Au noyau des "frères" viennent donc s'ajouter les beaux-frères pour constituer l'armature du campement. Habituellement aussi, les soeurs veuves viennent habiter chez leur père ou leurs frères qui recueillent également les enfants d'un fils ou d'un frère défunt. La composition interne du campement, dont la variabilité renvoie à une importante circulation des individus, révèle en outre la présence fréquente de parents en visite.

L'idéologie de la virilocalité n'implique pas cependant que le campement soit un groupement typiquement patrilocal : mariage uxoriocal



plan campement Mombanga - C
camp de chasse (mars 1979)

figure I



▲ ● : décédé(e)

○ : unité d'habitation

3 : n° " "

☆ : en visite

figure II

possible, résidence éventuellement matrilocale pour des adolescents de mère divorcée ou veuve. Le choix pour un individu d'une résidence autre que virilocale relève souvent d'une décision personnelle reposant sur des liens d'amitié et d'entente plus forts, avec un campement qu'avec un autre. C'est le cas par exemple dans le campement de Mombanga (figure II) où, pour des raisons de plus grande affinité, un homme a choisi de vivre avec ses demi-frères issus d'un premier mariage de sa mère décédée plutôt qu'avec ses agnats.

Chaque famille conjugale détient l'ensemble des techniques de fabrication qui sont réparties entre l'homme et la femme, la société aka ne possédant pas en effet d'artisans spécialisés. Chacune constitue ainsi l'unité minimale de production et de consommation.

Le fait de fonctionner comme unité de production et de partage ne signifie pas toutefois tendance à la fermeture du groupe local sur lui-même. La vie quotidienne du campement, jalonnée de visites, est menée en étroite liaison avec les groupes voisins, sans parler du flux des individus sur lequel nous reviendrons plus loin.

- le groupe de descendance

Les hommes autour desquels est formé le campement appartiennent donc à un même groupe de descendance patrilinéaire. Cette entité parentale est désignée par des termes qui varient selon les zones de l'aire aka :

- dì kándá (Mongoumba, Loko, Bagandou)
- è túká (Mbaiiki, Bolémba)
- mbánzó (Bambio, Ndele, Nola, Bayanga)
- zàngà (Bayanga, Ouesso, Epena)
- è kúlí (Ouesso, Epena)

Nous avons répertorié pour l'instant 118 groupes de descendance dans la forêt centrafricaine et dans des zones limitées du Nord-Congo (alentours de Ouesso et Impfondo). Chaque groupe possède un nom et un interdit alimentaire (è.kilà) dont la transgression paraît courante.

Le groupe de descendance constitue une unité exogamique. L'interdit de mariage porte sur le groupe d'Ego, c'est-à-dire celui hérité du père, ainsi que sur ceux de sa mère et de ses grands-mères ce qui implique une large réorientation des alliances à chaque génération et empêche la constitution d'unités sociales fermées reproduisant des rapports de génération en génération. La mémoire généalogique est par là même extrêmement faible et ne dépasse pas 2-3 générations. Les capacités pour les lignées d'un même groupe de descendance de reconstituer leur appartenement sont très limitées d'autant plus qu'elles font l'objet d'une dispersion spatiale souvent marquée.

Le groupe de descendance ne correspond pas en effet à une unité territoriale, ne conditionne pas l'accès aux ressources naturelles. Chacun s'inscrit cependant dans une aire de mouvance de plusieurs centaines de km² où ses différentes lignées sont dispersées et voisinent avec les lignées d'autres groupes de descendance partageant la même aire ou occupant des aires s'imbriquant à celle-ci. Cinq grandes aires ont pour l'instant été circonscrites (carte I). Leurs limites ne présentent aucun caractère de rigidité ; un groupe de descendance représenté sur la frange occidentale de l'aire I par exemple, possèdera des lignées dans la partie occidentale de l'aire II. Chaque aire cristallise cependant la représentation d'un certain nombre de groupes de descendance. Chaque aire est, par ailleurs, subdivisée en sous-aires dont les populations sont en contact permanent selon des axes de circulation.

Unité non territoriale, le groupe de descendance n'est pas non plus une unité économique, politique ou religieuse. Il s'avère également que cette entité est plus un référent idéologique qu'une unité parentale structurellement fonctionnelle. Autrefois néanmoins, il semble que la coopération dans le travail nécessitée par la chasse à la sagaie au gros gibier révélait une certaine tendance à la solidarité, l'entraide de lignées rattachées à un même groupe de descendance.

- la bande

Ce terme, repris dans les écrits sur les sociétés de chasseurs-collecteurs, désigne ici un ensemble constitué habituellement de 3-5 campements et comptant en moyenne 70-120 personnes. Etant donné la composition des campements, plusieurs groupes de descendance patrilineaire sont représentés à l'intérieur d'une même bande

Leur nombre est important si l'on considère les groupes des alliés (principalement : épouses et gendres durant leur temps de prestations dans la belle-famille). Des liens de consanguinité mais surtout d'alliance existent au sein de la bande qui n'est pas une unité exogamique. Le système des interdictions matrimoniales y restreint, cependant, rapidement les possibilités d'y prendre un conjoint. Les matériaux, en cours de dépouillement, donnent environ 15 % de mariages au sein de la bande, 55 % entre bandes régionales et 30 % entre bandes plus éloignées c'est-à-dire résidant à plus de 20-30 kms. La pratique du lévirat, du sororat et principalement de l'échange de soeurs, valorisé et courant, contribuent à renforcer les liens d'alliance entre les groupes locaux concernés.

La bande n'est donc pas un groupe de parenté mais nombre de ses membres sont apparentés. Composée de plusieurs groupes locaux rattachés à différents groupes de descendance, elle ne constitue pas une unité structurée de façon linéaire.

La bande aka présente des tendances à la bande composite dont la nature caractérise la bande chez les Pygmées Mbuti du Zaïre telle qu'elle est décrite par C. Turnbull qui identifie le "territoire" comme le seul élément permettant de définir cette dernière : "Before we can begin to understand what the Mbuti band is, we have to understand the notion of territory, which is effectively the only concept through the band can be defined.... Above all, it is the territory which has bounds, not the band.... Territory represented by an area enclosed by recognizable boundaries, defines and is the symbol of unity of the band" (1966). Si la bande aka ne peut être caractérisée sans tenir compte de ses liens avec

le "territoire" qu'occupe et que partage l'ensemble de ses membres, ce facteur ne peut cependant suffire pour en comprendre la nature. En effet, l'appropriation, l'exploitation collectives de cet espace et l'association des groupes locaux qui y résident sont étroitement conditionnées par la mise en oeuvre d'une technique de production à travers une forme de coopération élargie dans le travail : la chasse au filet.

Si en règle générale, la chasse tend plus que la collecte à la coopération dans le travail, c'est la chasse au filet introduite chez les Aka par les sociétés de contact et en pleine extension depuis environ un siècle suite au renforcement des rapports entre les deux parties - qui détermine la forme de coopération la plus vaste. Bien qu'épisodiquement menée au niveau du campement, elle requiert pour être efficace un nombre de filets et de participants supérieurs à ceux habituellement disponibles dans cette unité (8-12 filets, 20-30 adultes et adolescents). Comparativement, la chasse à la sagaie, dans sa forme la plus collective - la poursuite à la trace du gros gibier durant la saison des pluies - repose sur l'association d'une dizaine d'hommes. La pratique de la chasse au filet déborde donc les limites du groupe local (le campement) et se réalise au niveau de la bande.

Non définie par le champ de la parenté, d'un pouvoir politique ou religieux, la bande correspond à l'unité économique et territoriale où s'opère la forme communautaire d'acquisition des subsistances à travers la pratique de la chasse au filet. Mais la focalisation sur cette contrainte technologique conduit à prolonger l'analyse, que nous ne pourrions développer ici, en considérant les déterminations inhérentes aux rapports entretenus par la société aka avec des sociétés de contact, seules détentrices à l'origine de cette technique.

En effet, il apparaît que ces déterminations qui renvoient à une période historique et à un type de rapport de dépendance sur lesquels nous reviendrons, agissent comme facteur prédominant dans la constitution, la structuration de la bande et, dans une moindre mesure sans doute, de son "territoire". Les campements composant une bande et réalisant donc la coopération nécessitée par les chasses collectives au filet

peuvent présenter des liens d'alliance mais sont surtout souvent liés aux mêmes lignages/segments de lignages bantous ou oubanguiens. On constate également que la configuration du territoire exploité en commun est conditionnée par le pôle d'établissement des "maîtres" et par l'espace forestier que ceux-ci parcourent (notamment dans le cas de certaines populations d'agro-chasseurs bantous qui menaient traditionnellement une vie semi-nomade partiellement forestière et continuent d'entretenir d'étroits contacts avec les Aka).

Il faut souligner qu'aucun nom vernaculaire ne désigne la bande en tant qu'unité spécifique et permanente. La bande est le champ de pratiques sociales et économiques communes aux groupes locaux qui la composent mais sa force d'intégration reste faible (ceci apparaît notamment dans les modalités du processus de fusion-fission décrit plus loin).

2 - occupation de l'espace et continuum de fluctuations

Diverses formes principales de mobilité et de flexibilité sont observables au niveau de l'organisation matérielle et sociale de la production :

- mobilité des campements

qui, en dehors d'événements sociaux comme les deuils à la suite desquels la communauté déménage, se déplacent en moyenne tous les deux mois sur des distances de 3-6 kms. Ces déplacements s'effectuent sur un espace et selon des modalités que nous préciserons plus loin. Parmi les ressources naturelles localisées sur un périmètre en cours d'exploitation, la population animale régresse plus rapidement que le stock de produits végétaux ; il semble donc que ce soit principalement le processus de raréfaction du gibier qui agisse comme contrainte sur la fréquence de déplacement des groupes locaux (BAHUCHET, 1978). On peut ajouter que cette influence est renforcée par la possibilité qu'ont les Aka de s'approvisionner en produits végétaux (manioc, banane-plantain, maïs, taro,...) auprès des agriculteurs.

Les relations avec ces derniers, croissantes et basées de plus en plus sur les prestations de service et le salariat, modifient d'ailleurs aujourd'hui la fréquence et l'amplitude des déplacements. Le temps passé dans les campements établis en lisière forestière dans le voisinage des villages bantous et oubanguiens, va s'allongeant ; la chasse et la collecte se pratiquent de plus en plus à partir de ces campements de base et non plus des camps temporaires de forêt que l'on déplaçait régulièrement. La surface des zones exploitées diminue : aux grandes expéditions de chasse se substituent peu à peu des incursions forestières plus limitées dans le temps et l'espace. La mobilité quotidienne des individus évolue donc pas là même ; les distances parcourues dans le cadre des chasses tendent à régresser avec le recul des grandes battues collectives au filet et la raréfaction des chasses-poursuites à la trace des gros gibiers.

- processus de fusion-fission

Comme plusieurs sociétés de chasseurs-collecteurs et notamment les Pygmées Mbuti, les Aka connaissent ce processus qui intervient au niveau de la bande, le groupe local (campement) étant à l'intérieur de celle-ci l'unité de fission.

La fusion intervient lors des grandes chasses collectives au filet conduites en saison sèche. L'organisation de ces chasses, aux enjeux économiques mais également sociaux (intensification des relations entre communautés et de la vie cérémonielle avec le déroulement de l'important rituel de fécondité è.zéngi), peut déborder le cadre de la bande. Le rassemblement des groupes locaux (mò.sàmbà, mò.sàngànò) ne consiste pas forcément à la réunion en un campement unique ; il s'agit souvent de la juxtaposition des groupes locaux sur une surface restreinte, chacun conservant sa propre identité spatiale.

En dehors de la période de fusion, les campements sont dispersés sur leurs fractions de "territoire" respectives. La bande se trouve alors en état de fission. Des associations interviennent alors entre les

groupes locaux mais elles sont de caractère instable, éphémères et ne constituent pas des fusions partielles de la bande.

- flexibilité dans l'occupation de l'espace et l'accès aux ressources naturelles.

Les membres de la bande occupent et partagent une portion d'espace dont l'appropriation commune (à la différence des outils et des objets qui sont appropriés individuellement) repose sur un système souple et flexible. Les limites de ce que nous appellerons "territoire" sont en effet floues et l'exploitation de ses richesses par la bande n'est pas exclusive de leur usage éventuel, épisodique par les groupes locaux d'une bande limitrophe, ceci d'autant plus facilement que les utilisateurs habituels en auront été informé par avance. Le terme vernaculaire bânzé renvoie d'ailleurs plus à la notion de "région", "zone" (que l'on a l'habitude de parcourir, que l'on connaît parfaitement et sur laquelle on pense donc maximiser les chances de réussite dans la quête des subsistances), qu'à celle de territoire rigoureusement circonscrit et aux frontières précises.

Ce laxisme dans l'occupation de l'espace s'accompagne d'un antagonisme limité dans l'accès aux ressources naturelles. Le territoire de la bande est subdivisé en plusieurs fractions qui se chevauchent et qui constituent les inscriptions territoriales préférentielles des groupes locaux. L'exploitation des produits sauvages s'opère sur la base d'ajustements spatiaux successifs et tacites répondant aux intérêts respectifs des divers campements. Les seules richesses forestières dont l'utilisation peut provoquer de graves tensions sont les nids sauvages contenant le miel des abeilles *Apis Mellifica*, produit hautement valorisé y compris dans la littérature orale où il symbolise la sexualité et la fécondité. Les arbres porteurs de nids font l'objet de marquage et d'appropriation privative au sein de la bande. La mise en défens n'ouvre pas cependant un droit durable mais un simple droit d'usage temporaire sur le nid. Voler du miel peut conduire à de dangereux conflits mettant en péril la coexistence des communautés, l'autre cause principale étant, à notre

connaissance, le rapt de femme. Ces conflits peuvent prendre la forme de la violence physique et de la sorcellerie dont la pratique est moins répandue chez les Aka que chez les sociétés de contact.

- flux des individus

La bande aka connaît un flux important de ses membres, peut être moindre cependant que la fluidité décrite par Turnbull pour les Pygmées Mouti (1968). L'unité de production tend à se maintenir autour d'agnats mais sa composition interne est instable (l'ampleur des mariages successifs -dans le cadre de pratiques largement monogamiques- en est une des principales manifestations). Les individus disposent de facultés marquées de passage d'un groupe local à un autre. Ce continuum de fluctuations, caractéristique structurelle dans le fonctionnement de la société aka, se fonde, nous allons le voir, sur la combinaison de plusieurs éléments.

On peut noter que la flexibilité se traduit ici par la circulation et la mobilité même des individus entre les unités résidentielles.

3 - les facteurs de la flexibilité

La flexibilité prononcée dans la composition et les processus de renouvellement interne des unités sociales (campement, bande) et dans les modalités d'occupation de l'espace nous semble renvoyer à deux paramètres fondamentaux :

- la prégnance limitée des rapports de filiation. Le problème du poids de la parenté dans cette société reste à approfondir, notamment celui du rôle de la collatéralité en tant que facteur contribuant à la reproduction du système de fluctuations sur la base de l'imédiateté, du temps présent.

- la combinaison, présentée ici de manière schématique, de 4 facteurs relevant des conditions techniques sociales et naturelles de la production.

- la polyvalence technique

Si un individu peut être réputé habile dans la confection d'un objet déterminé, tous connaissent cependant les potentialités du milieu naturel et les techniques matérielles en permettant l'exploitation. La société ne comporte pas d'artisans spécialisés ; l'ensemble des techniques de fabrication est détenu par chaque famille conjugale et réparti entre l'homme et la femme. Ainsi y-a-t-il, pourrait-on dire, équivalence et interchangeabilité possible des individus et des familles nucléaires, unités minimales de production et de consommation.

Départs et mouvements des personnes ne mettent pas en question la survie du campement ; seul compte le maintien de sa taille et d'une force de travail suffisante pour répondre notamment aux contraintes du second facteur.

. la coopération

Tout individu est donc facilement remplaçable mais nul ne peut se passer par contre, et plus encore que dans nombre de sociétés, de la collaboration de ses semblables. Cette interdépendance, cette solidarité sont permanentes et s'exercent au sein de groupes de travail qui varient dans leur composition (hommes-femmes) et leur taille, selon la nature des activités (collaboration amplifiée avec le développement des battues au filet).

Coopérer est souvent une nécessité pour pouvoir mettre en oeuvre une technique ou en accroître son efficience mais devient aussi une habitude sociale, une forme d'action prisée et retenue pour des opérations dont la bonne conduite ne requiert pas impérativement d'entraide et pour lesquelles des individus s'associent, s'adonnant ensemble à des actes individuels et dissociés (par exemple, de nombreuses collectes). Il est vrai que cette propension à l'action collective, dont on pourrait

peut être voir un symbole - au-delà de la vie matérielle - dans l'exécution des chants de polyphonie vocale, renvoie naturellement aux principes d'ouverture et de renouvellement des relations sociales, fondamentaux dans cette société.

. l'inscription limitée dans le temps des activités de production.

La production repose sur des opérations de durée limitée, indépendantes les unes des autres et dont le résultat est instantané et non différé. Le partage et la consommation des subsistances acquises se déroulent également sur une courte durée, la pratique du stockage étant extrêmement restreinte (la conservation de durée prolongée -difficile dans ce milieu climatique- porte essentiellement sur les chenilles qui seront échangées aux agriculteurs).

On peut remarquer que la notion du temps présent est centrale et prépondérante chez les Aka ; tout événement tend d'ailleurs à être actualisé.

A la différence de ce qui prévaut dans les modes de production agricoles (qui comportent notamment un investissement prolongé en travail, une production différée, la constitution de réserves), tout producteur peut ici quitter un groupe local dès l'opération de production achevée, et en rejoindre un autre sans subir de préjudices et sans léser les partenaires avec lesquels il a coopéré. La circulation des individus, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de la bande, est conditionnée par la nécessité de la coopération et donc du maintien d'une force de travail suffisante au sein de chaque groupe local (il en est ainsi en particulier pour la durée du service post-marital dans la belle-famille). Cette contrainte ne requiert pas cependant l'existence de liens durables entre partenaires, l'inscription prolongée de l'individu dans le temps, son insertion dans un groupe dont la reproduction garantirait, par le biais de la filiation, les conditions sociales de la production, les possibilités d'accès de ses membres aux ressources naturelles.

. l'écosystème forestier

Bien que le caractère uniforme de la grande forêt dense, humide et semi-décidue soit loin d'être aussi marqué qu'on l'avancait parfois -des variations notables existant tant au niveau local, micro-milieus, que régional, formations végétales (Bahuchet, 1978)- les ressources, composées d'un grand nombre d'espèces végétales et animales chacune représentée par un nombre relativement restreint d'individus, sont distribuées avec certaines variations dans leur représentation mais d'une manière largement homogène dans chacun des types de formation végétale. Il en est de même pour leur répartition temporelle ; malgré le caractère saisonnier de certaines d'entre elles (fruits, champignons, miel, chenilles,...), les Aka disposant de subsistances suffisantes tout au long de l'année en raison du nombre et de la diversité des espèces.

Les caractéristiques de cet environnement facilitent certainement la circulation des individus dans la mesure où en quittant un groupe, voire par là même une région, l'on est assuré de retrouver ailleurs des disponibilités matérielles et des conditions de vie, sinon identiques du moins comparables. Elles contribuent sans doute également à l'antagonisme limité qui a été décrit pour l'accès aux richesses naturelles.

IV - NATURE DU POUVOIR - RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS EXTERIEURES

Il ne s'agit ici que d'identifier les principaux éléments pour l'analyse des modalités d'intervention de la flexibilité -processus intrinsèque aux rapports sociaux de production- dans la nature du pouvoir et des relations entretenues par les Aka avec les sociétés de contact.

1 - L'atomisation du pouvoir

La vie domestique au campement et la configuration même de celui-ci, les gestes et comportements des individus, la conduite des collectes et des chasses, les relations entre groupes locaux, aucun de ces domaines

ne révèlent de signes marqués de distinction et de différenciation sociales entre individus. (hommes-femmes, aînés-cadets). Au-delà de cette image donnée par la société, il apparaît que les fondements de la flexibilité sont générateurs de tendances à l'égalité sociale :

- absence de chaînes opératoires et de spécialisations exclusives dans les techniques de fabrication et de transformation. Les situations de supériorité -basées sur la variabilité des capacités, des efficacités individuelles et la maîtrise de savoirs et de pouvoirs magico-religieux - peuvent en permanence être remises en cause, restant dépendantes de l'assentiment de la communauté.

- accès partagé et équilibré de tous aux ressources naturelles et aux biens matériels ; modes de transmission ouverts et souples de ces richesses.

- configuration du milieu forestier et forme de distribution de ses potentialités qui limitent les enjeux et les stratégies sur certaines portions d'espace dont le contrôle constituerait un support possible de domination (à l'identique de certaines terres dans des sociétés agricoles ou pastorales : terres alluviales, salines et pâturages salés,...).

- instantanéité des procès de travail, immédiateté des résultats de la production et limites du stockage, facteurs qui réduisent les lieux et possibilités d'accumulation matérielle.

L'aîné et les vieux de chaque campement exercent une influence prépondérante dans les choix et décisions concernant leur groupe. Il n'existe ni système politique centralisé, ni organisation du pouvoir, mais seulement des pôles de prééminence dont les trois principaux sont représentés par l'aîné en ligne agnatique (mbai môtô), le maître de la grande chasse (tuma) et le devin-guérisseur (nganga). Ces fonctions marquées par la détention de savoirs et pouvoirs magico-religieux, ont pour autres traits essentiels : l'accession plus sur la base de capacités individuelles que d'un système de dévolution rigide déterminé par la séniorité ou la filiation, leur "démultiplication" au sein des lignées

agnatiques, l'octroi d'une prééminence dans les seuls champs de compétence qu'elles couvrent respectivement, la remise en question toujours possible des personnalités qui les assument.

2 - les rapports de dépendance

La très longue histoire des contacts entre la société aka et diverses sociétés bantoues et oubangiennes comporte des relations qui se sont nouées sur plusieurs plans (économique, social, politique, idéologique) et sont passées par diverses phases : rapport d'association, rapport d'asservissement et, aujourd'hui, rapport fondé sur l'utilisation directe de la force de travail.

Dans le cadre du rapport d'association, qui repose sur une réciprocité équilibrée de services (échanges : produits de la métallurgie-agriculture/produits forestiers sauvages) mais comporte néanmoins un élément inégalitaire (détention d'objets forgés), les Aka conservent une autonomie relative et les processus de flexibilité internes à leur société donnent leur forme aux relations entretenues.

Il est particulièrement intéressant d'examiner -ici d'évoquer succinctement- ce qu'il advient de ce phénomène avec le développement du rapport d'asservissement à partir du XVI^e siècle et de la mise en place de chaînes d'échange pour le commerce de la traite atlantique. L'intensification des contacts entre les deux parties voit les bantous passer du statut d'associés à celui de "maîtres" (kònzà) et la dépendance technique initiale s'élargir à une dépendance sociale et politique. Les "maîtres" tentent d'institutionnaliser le rapport et de l'inscrire dans les systèmes de transmission lignagers. Ce processus qui ne sera jamais effectif pousse à une certaine fixité des campements tout en constituant un facteur d'instabilité supplémentaire, l'abandon d'une zone de résidence étant le moyen de rompre avec les "maîtres". Il apparaît que la consolidation -dans ses limites- du rapport de dépendance reste compatible avec l'un des processus fondamentaux de la flexibilité interne aka : le flux des individus -régulé par la nécessité du maintien d'une force de travail

suffisante au sein des groupes locaux- garantit par là-même aux bantous la fourniture de biens et de services.

Le rapport sous-tendu par l'exploitation directe de la force de travail est fondé sur un nouvel objet de travail, la terre (seuil décisif de son développement : la généralisation dans les années 1960 des cultures commerciales du café et du cacao). Les Aka tendent à devenir des journaliers agricoles employés dans les plantations bantoues ; les cas les plus marqués de désagrégation du mode de vie forestier s'accompagnent de l'amorce d'importantes transformations (relâchement des réseaux de coopération, individualisation, extension des rapports marchands,...).

Dans le cadre de ces mutations, signalons deux domaines dans lesquels les processus structurels de flexibilité (principalement l'inscription dans le temps de la production et de ses résultats) impriment leurs déterminations :

- la faiblesse du passage des Aka à une production agricole autonome qui, associée à des activités forestières, pourrait leur permettre de se dégager des liens de dépendance et de devenir les agents actifs de leur propre développement.

- les fluctuations de la main-d'oeuvre aka dans le cadre d'un salariat embryonnaire (industries forestières dans certaines régions) qui correspond par ailleurs à une condition de rupture et de déracinement conduisant souvent à de nouvelles formes de marginalité.

BIBLIOGRAPHIE

- BAHUCHET (S.) - 1978, Contraintes écologiques en forêt tropicale humide : l'exemple des Pygmées Aka de la Lobaye, (Paris) Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée, XXV, 4, pp 257-285.
- 1979, Utilisation de l'espace forestier par les Pygmées Aka, chasseurs-cueilleurs d'Afrique Centrale, (Londres, Sage) Informations en Sciences Sociales, 18, 6.
- BERTAUT (M.) - 1943, Contribution à l'étude des Négrilles de la région du Haut Nyong (1936), Bulletin de la Société d'Etudes Camerounaises, n° 4, novembre 1943, pp 73-95.
- BOURGEOT (A.) - 1986, L'herbe et le glaive : de l'itinérance à l'errance (la notion de territoire chez les Touaregs), in Nomadisme : mobilité et flexibilité ?... (Paris, ORSTOM), Bulletin Scientifique Département H.
- BRUEL (G.) - 1910, Notes ethnographiques sur quelques tribus de l'Afrique Equatoriale Française, (Paris, Ernest Leroux) fascicule 1 : les populations de la Moyenne Sangha -Pomo, Bomali, Babinga- Extrait de la Revue d'Ethnographie et de Sociologie, pp 2-32 et 111-125.
- CRAMPEL (P.) - 1830, Lettre sur les Bayagas (Pygmées), C.R. Séances Société de Géographie de Paris, pp 548-554.
- DE LARMINAT (M.) - 1936, P.V. passation de service de Mr. De Larminat, Subdivision d'Epena, 31/8/1936, Les Babingas, Archives Nationales de Brazzaville, Affaires Politiques, GG 131.
- DOUET (M.L.) - 1914, Les Babingas ou Yadingas, peuple nain de la forêt équatoriale (région du Moyen Congo), in L'Ethnographie, n° 2, 15 janvier, 32 p.

SCHEBESTA (P.) - 1940, Les Pygmées, (Paris) Gallimard, 200 p.

TURNBULL (C.M.) - 1966, Wayward Servants. The two worlds of the African Pygmées, (Londres, Eyre and Spottiswoode), 377 p.

- 1968, The importance of flux in two hunting societies, in Lee and Devore eds, Man the Hunter.